

FORMATION
À LA
PRÉVENTION
ET AUX
SECOURS

CIVIQUES

PSC1



LA VIE LYCÉENNE

MERCREDI 7 & SAMEDI 10
OCTOBRE

LUNDI 19 OCTOBRE

MARDI 20 OCTOBRE

LUNDI 5 AVRIL

LUNDI 7 JUIN

FORMATION
PSC1
57 Euros



PSC1

Les propositions liées à la Vie Lycéenne de notre établissement permettent aux élèves de se former et d'acquérir ainsi une éducation intégrale de qualité. Les lycéens peuvent s'investir selon leurs goûts, leurs dispositions personnelles et intérêts, leurs projets de vie et ce dans de nombreuses activités.

Des sessions de formation aux Premiers Secours Civiques sont organisées chaque année. Là encore l'engagement des jeunes et le sérieux avec lequel ils suivent les cours montrent combien nous avons affaire à de futurs adultes responsables. Cette formation, assurée par l'Ordre de Malte, aura lieu dans nos locaux à partir du mois d'octobre 2026. La durée de la formation est de 7 heures. Le tarif est de cinquante-sept euros (chèque à l'ordre du Conseil des élèves de Sainte-Marie)

Plusieurs sessions sont proposées. Deux doivent être sélectionnées et numérotées par ordre de préférence, une seule bien entendu sera retenue. Celle-ci sera communiquée au stagiaire dans la semaine du 21 septembre. Attention de bien vérifier son calendrier et ses disponibilités (activités sportives, culturelles, rendez-vous médicaux, fêtes de famille, etc. ...) avant de faire son choix. En cas d'absence à l'une ou l'autre des deux demi-journées de formation, le certificat de compétence ne pourra pas être délivré. Et les frais engagés ne seront pas remboursés.

Le bulletin d'inscription ci-joint doit être renseigné et signé puis remis, pour le lundi 1 septembre 2026, au plus tard, au bureau de la Vie Lycéenne. Toute inscription est ferme et définitive, aucun remboursement ne sera fait en cas d'absence.

Croyez en notre satisfaction de pouvoir accompagner votre enfant dans cette formation.

B. Verny, Préfet de la Vie Lycéenne

FICHE D'INSCRIPTION FERME ET DÉFINITIVE

Cette fiche est à rapporter au Préfet de la Vie Lycéenne au plus tard le vendredi 5 septembre 2025

NOM:

PRENOM:

CLASSE:

DATE DE NAISSANCE:

LIEU DE NAISSANCE:

ADRESSE:

COMMUNE:

CODE POSTAL:

Numéro de téléphone du stagiaire :

Numéro de téléphone du responsable légal :

Date et signature du responsable légal :

Date et signature du stagiaire :

Afin de compléter ce bulletin d'inscription, merci de sélectionner deux sessions et les numéroté par ordre de préférence.

Ne pas oublier de joindre un chèque de 57€ établi à l'ordre du "Conseil des Elèves de Sainte-Marie".

Attention cette inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'absence.

Sélectionner deux sessions dans la liste ci-dessous et les numéroté par ordre de préférence.

La session ci-dessous débute à 13h30 et se termine à 17h15. Elle se déroule sur deux demi-journées.

> Mercredi 7 et samedi 10 octobre 2026

Les quatre sessions ci-dessous débutent à 9h00 et se terminent à 17h00.

> Lundi 19 octobre 2026

> Mardi 20 octobre 2026

> Lundi 5 avril 2027

> Lundi 7 juin 2027